

Madame la secrétaire départementale, chère collègue,

Pris par des réunions toute la journée d'aujourd'hui, je vous fais pour le moment seulement une trop brève réponse, puis je reviendrai vers vous et par ailleurs l'université communiquera largement au plus tôt sur les sujets que vous abordez.

Comme j'ai pu le dire lors des instances de l'établissement, mais aussi lors des échanges avec les représentants de l'intersyndicale de l'université, il n'y a aucun harcèlement à Nanterre de représentants syndicaux et aucune volonté d'empêcher une organisation étudiante de réaliser ses activités, bien au contraire.

Les mesures prises visent à rendre possible, précisément, le fonctionnement normal de notre service public d'enseignement et de recherche mais aussi le débat démocratique. Tout cela est empêché, depuis des mois, par l'occupation d'un bâtiment administratif, par des pratiques de harcèlement systématique, de mise en cause de personnes et des actions violentes. Il s'agit aussi pour moi d'assurer la sécurité des étudiants et des personnels. Vous avez tout à fait raison de souligner les risques psychosociaux, conséquence de la souffrance infligée, depuis désormais bien trop longtemps, aux personnels de notre université. Il faut maintenant que nous trouvions les voies et conditions pour une rentrée universitaire dans de bonnes conditions.

Bien cordialement,

—

Philippe Gervais-Lambony
Président
Université Paris Nanterre
200 av. de la République - 92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr